

N°321

2€30

BILLETS D'AFRIQUE

OCTOBRE 2022



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**COLONIALISME D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**

BURKINA-FASO / TOTAL / HISTOIRE

Une brèche dans l'impunité ?

« Plus de dix ans après le drame du "Left-To-Die Boat", l'armée française va-t-elle enfin rendre des comptes ? », s'interrogent plusieurs associations dans *Libération* (07/10/22). En 2011, 63 migrant-e-s sont morts en Méditerranée faute d'avoir été secouru-e-s, alors qu'à l'époque, « les navires et les avions, déployés en nombre au large des côtes libyennes dans le cadre d'une vaste opération menée sous l'égide de l'Otan, ont assisté à ce drame sans qu'aucun ne porte secours aux exilé-e-s en détresse ». Officiellement, l'armée française n'a rien vu, rien entendu. Version « contredite par des informations révélées par les procédures belge, espagnole et italienne et par l'état-major des armées lui-même » dans un document transmis à la justice. Des plaintes ont en effet été déposées dans différents pays par 9 rescapé-e-s et des associations. « En France, dix années d'obstruction judiciaire ont conforté la stratégie d'évitement adoptée par l'armée française pour se dérober aux investigations ». Une première plainte déposée en avril 2012 a été classée sans suite après que le ministre de la Défense, consulté sur les suites à y donner, a répondu « qu'il n'y [avait] pas lieu à poursuites » au motif « qu'aucun navire ou aéronef français ne se trouvait à proximité de l'embarcation lors de sa dérive ». Une nouvelle plainte avec constitution de partie civile un an plus tard a été classée sans suite, la juge d'instruction estimant que la parole du ministre avait valeur de preuve. Un non-lieu qui vient d'être infirmé par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. « Il aura donc fallu plus de dix ans pour qu'une brèche soit ouverte dans la chape d'impunité ». Retour du dossier à l'instruction. La cour d'appel de Paris n'a « pas fait droit à toutes les demandes des parties civiles, notamment l'audition de témoins directs des faits », mais

« elle ordonne que soient communiqués les actes des procédures conduites en Belgique, Espagne et Italie ainsi que les documents permettant d'établir le détail des mouvements des bâtiments français présents en Méditerranée pendant toute la période de l'errance du Left-To-Die Boat. »

Mieux vaut tard...

« Par le passé, l'Université Jean Moulin a gravement manqué à ces valeurs en décernant le 23 avril 2004 le titre de Docteur honoris causa à Blaise Compaoré, dictateur du Burkina Faso ayant asservi son peuple durant des années et symbole d'une francophonie dévoyée par le néocolonialisme de la "Françafrique". » Le dangereux agitateur qui tient ces propos n'est autre que Éric Carpano, Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3. « Ce qui était déjà inacceptable en 2004 l'est encore davantage aujourd'hui », poursuit-il, Compaoré « ayant été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat, entre autres, de Thomas Sankara ». Il a donc décidé de soumettre au prochain conseil d'administration le retrait de la distinction honorifique « afin de laver l'affront fait aux valeurs universitaires autant qu'au peuple burkinabè ». En 2004, Survie avait été, avec les Burkinabè présents en France, à l'initiative des mobilisations contre cette cérémonie indigne.

Transparence opaque

Le rapport annuel au Parlement sur les exportations d'armes de la France, livré chaque année par le ministère des Armées, « qui répond à un impératif de responsabilité et de transparence » selon les mots de Sébastien Lecornu, est arrivé avec quatre mois de retard cette année, et la discussion parlementaire suivant sa présentation s'est à nouveau déroulée à huis clos. « À quoi rime, enfin, un "huis clos" avec des député-e-s, qui sont précisément supposé-e-s représenter le peuple et lui rendre compte ? », interroge Mediapart (30/09/22). D'autant que les questions ne manquaient pas : « En vrac : pourquoi le montant des armes livrées en 2021 à l'Arabie saoudite (780 millions d'euros) semble-t-il bien supérieur au coût des équipements énumérés ? Le gouvernement a-t-il volontairement omis de mentionner certaines armes li-

vrées aux Saoudiens, comme le suggère Amnesty International ? Le choix d'autoriser l'exportation (pour 38,8 millions d'euros) de munitions à un pays, la Guinée, dont les dirigeants successifs ont démontré leur tendance à tirer à balles réelles sur les manifestant-e-s, était-il avisé ? Pourquoi multiplier par quatre le nombre de prises de commande du Kazakhstan alors qu'une première version du rapport, mise en ligne par le média Disclose, parlait de "répression sanglante" dans ce pays (la partie concernée a opportunément disparu de la version diffusée par le ministère des Armées) ? ». Limité à 3 heures, le débat n'a autorisé que « 3 minutes de prise de parole pour chaque groupe politique représenté, alors que plus de 210 députés sont invités », relève l'Observatoire des armements.

VRP new look

Achille Mbembe fait la tournée des médias français pour assurer la promotion de sa Fondation de l'innovation pour la démocratie, « proposition phare, avec la Maison des mondes africains, du rapport » qu'il avait « remis au président Emmanuel Macron en amont du Nouveau sommet Afrique-France de Montpellier, en octobre 2021 », comme il le rappelle dans *Le Monde* (02/10/22). Une fondation qui sera financée, en toute indépendance, par la France à hauteur de 50 millions d'euros sur 50 ans. Mbembe assume sans difficulté : « on ne va pas être naïf non plus. L'Allemagne finance la démocratie en Afrique sur des sommes largement supérieures. Les États-Unis viennent de décider de financer la diplomatie à hauteur de 200 milliards de dollars sur les dix années qui viennent. Le Royaume-Uni fait exactement la même chose. Pourquoi la France ne devrait pas le faire ? » Présente à l'inauguration, la secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux Chrysoula Zacharopoulou, s'est d'ailleurs chargée d'expliquer lourdement en quoi la fondation illustre la nouvelle stratégie africaine de la France, faite de « partenariats » et non « d'influence » (*Les Echos*, 09/10/22). Une rhétorique presque aussi vieille que la Françafrique ! Souhaitons toutefois à ceux qui rejoindront la Fondation de l'innovation pour la démocratie de savoir faire preuve de moins de complaisance que son fondateur à l'égard de ceux qui soutiennent les dictatures...



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, Y. Thomas, R. Doricant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes - **Ont contribué à ce numéro** N. Butor, B. Jaffré - **Image de couverture** : Une station Total en Tanzanie, photo Thomas Bart - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** octobre 2022 - ISSN 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

Le 1er octobre, le ministère des Affaires étrangères « dément formellement toute implication » de la France dans les rebondissements du putsch qui secoue le Burkina Faso depuis la veille. Les intox pullulent alors sur les réseaux sociaux (lire page 4), diffusées à la fois par des trolls (faux-comptes) russes et des militants sincères.

Le 20 octobre, alors que plusieurs dizaines de personnes tombent sous les balles de la dictature au Tchad, l'exercice se répète, avec de grosses nuances. Après avoir condamné « l'utilisation d'armes létales contre les manifestants », le Quai d'Orsay s'empresse de préciser que « la France ne joue aucun rôle dans ces événements, qui relèvent strictement de la politique intérieure » de ce pays, et que « les fausses informations sur une prétendue implication de la France n'ont aucun fondement ». Un démenti fait selon un exercice dans lequel la diplomatie française excelle : ne pas mentir frontalement, tout en s'assurant d'omettre l'essentiel.

Comme à leur habitude, les rédactions parisiennes reprennent largement cette affirmation, sans la confronter aux faits. Qu'importe si le site internet de l'ambassade de France à N'Djamena dit autre chose : « L'appui structurel de la France aux forces armées tchadiennes se traduit par l'insertion d'officiers et de sous-officiers français en qualité de coopérants militaires techniques au sein même de l'outil de défense du partenaire. Ainsi, une petite dizaine de militaires français [...] participent à la mise en œuvre des projets de restructuration et de formation des forces de défense et de sécurité. » Les mêmes forces qui, sur ordre des autorités tchadiennes, ouvrent le feu sur les manifestants.

Evidemment, la coopération militaire et policière française ne consiste pas à enseigner ce type de répression sanglante : c'est même tout l'inverse, explique-t-on régulièrement du côté du Quai d'Orsay, qui en assure la

tutelle politique. La France enseigne plutôt la « gestion démocratique des foules » et autres techniques de répression censées limiter les violences. C'est toute la différence avec la brutalité des mercenaires du groupe russe Wagner, ajoute-t-on désormais pour justifier la poursuite de ce type de coopération. Mais avec un tel argumentaire, plus la coopération française échoue dans cet objectif officiel, plus il faut la poursuivre voire l'approfondir : Paris n'aurait pas encore suffisamment civilisé ces brutes épaisses, en somme. En pratique, cela maintient un lien organique avec la dictature, symbolisant une fois de plus le soutien français à Mahamat Idriss Déby, installé dans le fauteuil de feu son père à l'occasion de funérailles auxquelles Emmanuel Macron était le seul chef d'État non africain à assister, en avril 2021.

En parallèle, les discours sur le « déclin » de la France en Afrique continuent de prospérer suite au retrait militaire au Mali – un pays où l'armée française n'était revenue qu'en 2013, depuis son éviction dans les années 1960. Bien que les

récents événements montrent de façon spectaculaire l'ampleur du ressentiment populaire contre Paris, rien ne matérialise un recul général sur le continent à ce stade. Il y a une sensation d'érosion, mais sans toucher aux fondamentaux de l'influence française. De quoi rappeler ce qu'écrivait le journaliste Vincent Hugué : « Certes, quiconque parcourt le continent sent bien qu'un cycle touche à sa fin. [...] Il n'empêche : en vertu des lois de l'évolution de l'espèce, la Françafrique mute, mais ne se rend pas. » C'était il y a déjà quinze ans¹.

Thomas Noirot

1. Vincent Hugué, « La Françafrique fait de la résistance. Communicants, journalistes et juristes français à l'heure de la deuxième décolonisation », *Politique africaine*, 2007/1 (N° 105), p. 126-139.

AUCUN RÔLE

Sommaire

- | | | |
|---|--|----|
| 2 | LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE | |
| 3 | ÉDITO | 9 |
| 4 | BURKINA Coups d'État, insurrection... | |
| 6 | ENTRETIEN C'est quoi le colonialisme | 10 |
| | | 12 |
| | aujourd'hui ? | |
| | A LIRE Eurafrique, le péché originel de l'Europe | |
| | TOTAL pointé du doigt en Tanzanie | |
| | BRÈVE Bien mal acquis | |

COUP D'ÉTAT, INSURRECTION... LE BURKINA REBAT SES CARTES

Huit mois après la prise de pouvoir du colonel Damiba, un nouveau coup d'État militaire est survenu à Ouagadougou. Contrairement au précédent, il a bénéficié d'une large mobilisation populaire alimentée par la colère contre la France.

Le 30 septembre au matin, les Burkinabè sont de nouveau réveillés au son des tirs nourris d'armes de guerre. Les médias locaux évoquent d'abord une mutinerie. Mais au journal télévisé de 20 heures, des soldats cagoulés annoncent la dissolution de la Constitution et des institutions de la transition dirigée par Damiba et la convocation prochaine des « forces vives de la nation (...) afin d'adopter une nouvelle charte de la Transition et de désigner un nouveau président civil ou militaire ». Un classique pour les Burkinabè... Le nouvel homme fort, comme on dit dans la presse, est le capitaine Ibrahim Traoré, qui a été un des principaux acteurs du précédent coup d'État, en janvier 2022. En poste à Kaya, dans une région qui a subi de nombreuses attaques et dont la population a doublé du fait de la présence de très nombreux réfugiés, lui et ses hommes reprochent à Damiba de délaisser la situation sécuritaire. C'était déjà l'accusation faite au président Roch Marc Christian Kaboré lorsqu'il avait été renversé par Damiba et ses hommes.

Le lendemain, la situation se tend et laisse craindre un affrontement entre les deux clans militaires. Finalement, des négociations s'engagent en coulisse sous l'égide des autorités religieuses et coutumières, qui aboutissent au départ du colonel Damiba. Ce dernier accepte de céder le pouvoir moyennant le respect de sept conditions, dont le respect du calendrier de la transition prévoyant un retour à l'ordre constitutionnel au plus tard le 1er juillet 2024. Ces conditions acceptées, le putsch ne suscite guère de condamnations de la part de la Cedeao et des partenaires internationaux. Damiba est exfiltré vers le Togo.

Une forte mobilisation populaire...

Cette fois, le coup d'État s'accompagne d'une forte mobilisation populaire, qui em-

pêche que la situation dégénère en affrontement armé. Le fait notable est qu'elle est déclenchée par une vidéo des militaires putschistes selon laquelle « le lieutenant-colonel Damiba se serait réfugié au sein de la base militaire française à Kamboinsé (banlieue nord de Ouagadougou) » pour « planifier une contre-offensive ». Ce qui s'avèrera n'être qu'une rumeur, qui a déjà circulé sur les réseaux sociaux, enflamme la rue malgré les démentis de Damiba et de la diplomatie française. Des foules nombreuses affichent leur soutien à Ibrahim Traoré. Une bonne partie d'entre elles convergent vers la place de la Nation où avait été annoncée la démission de Blaise Compaoré le 31 octobre 2014, avant son exfiltration par les forces spéciales françaises vers la Côte d'Ivoire. On peut apercevoir çà et là quelques drapeaux russes. Les manifestants demandent le départ de Damiba du pouvoir, la rupture avec la France et la fermeture de la base du COS (Commandement des opérations spéciales) de Kamboinsé située à quelques kilomètres de Ouagadougou. Un groupe de manifestants s'attaque à l'ambassade de France et met le feu à une guérite extérieure. Dans la soirée, le capitaine Ibrahim Traoré annonce la levée du couvre-feu qui devait commencer à 21h et appelle la population à une veille patriotique. Une foule nombreuse se presse autour de la base aérienne où sont regroupés de nombreux soldats en armes fidèles à Damiba. Une porte-parole du quai d'Orsay dément pourtant toute implication de la France dans les événements et Ibrahim Traoré lui-même déclare un peu plus tard sur France 24 : « Je ne pense pas que Damiba soit soutenu par France [...] ni qu'il soit dans la base française ». Mais les populations sont déjà dans les rues, convaincues que les Français soutiennent Damiba. Après l'ambassade de France, des groupes de jeunes vont aussi mettre le feu au lycée français et aux instituts français de Bobo Dioulasso et Ou-

gadougou. Visiblement, les foules dans les rues, favorables à Traoré, ont surtout empêché une contre-offensive du camp Damiba.

... dirigée contre la France...

Si un prétendu soutien français à Damiba a pu être utilisé pour mobiliser la rue, c'est que le mécontentement contre la présence française était déjà très répandu au Burkina Faso. Nier l'existence de ce qu'on appelle les trolls pro-russes sur les réseaux sociaux très fréquentés, serait faire preuve d'une grande naïveté. Mais cela ne saurait suffire pour comprendre le rejet de la politique française. Le retournement massif de l'opinion contre la France est essentiellement dû au manque de résultats après 7 ou 8 ans de présence et d'interventions militaires de la force Barkhane. Par ailleurs, la jeunesse plus massivement scolarisée s'est « éveillée » comme disent les militants au Burkina. Elle connaît les méfaits de la Françafrique et se nourrit désormais des discours de Thomas Sankara, jamais anti-français, mais très engagés contre l'impérialisme et le néocolonialisme. Elle ne supporte donc plus les vexations et le paternalisme récurrent des présidents français successifs, de Sarkozy à Macron, en passant par Hollande, sous l'ordre duquel Compaoré avait été exfiltré, lui évitant d'avoir à rendre des comptes à sa population.

...et le pouvoir Burkinabè

Mais il ne faudrait pas pour autant croire que les Burkinabè ne s'en prennent pas aux carences de leur armée et de leurs dirigeants politiques. Bien au contraire. C'est ce que traduisent les deux derniers coups d'État. Si les manifestants rejettent la France, ils rejettent d'abord leurs propres dirigeants. Le premier motif de mécontentement est bien sûr la dégradation de la situation sécuritaire. Lorsque le « Mouvement populaire pour la sauvegarde et la restauration » (dit MPSR) avait pris les rênes du pouvoir, le lieutenant-

colonel Damiba avait promis de récupérer une partie du territoire et de permettre ainsi d'amorcer le retour des déplacés internes. Certes, son gouvernement annonçait régulièrement des statistiques de personnes revenues dans leur localité, mais ne donnait jamais celles des nouveaux déplacés. Beaucoup de Burkinabè reçoivent des nouvelles de leur village passé sous contrôle djihadiste, tandis que les agglomérations qui résistent font l'objet d'un blocus ou connaissent des massacres de plus en plus meurtriers que l'armée se révèle incapable d'empêcher. L'armée publie régulièrement des communiqués annonçant des ripostes se traduisant par la « neutralisation » de dizaines de terroristes. Si les bilans des attaques terroristes sont comptabilisés avec soin avec l'aide des populations présentes, les bilans de l'armée sont difficilement vérifiables. Et il est fréquent que des civils simplement soupçonnés de connivence soient « neutralisés » et comptabilisés dans les statistiques. Pour l'instant, les populations des villes sont épargnées. Mais on lit çà et là des réactions de Burkinabè sur les réseaux sociaux qui s'insurgent contre le fait que les bars continuent à se remplir, réclamant que l'on installe réellement dans les villes aussi une ambiance de guerre et de mobilisation. L'ambassade de France a même demandé depuis plusieurs mois, aux ressortissants français, de ne pas emprunter la route la plus fréquentée, qui relie Ouagadougou à Bobo Dioulasso, mais de voyager en avion ! Et les zones d'insécurité se sont encore étendues. De nouvelles attaques ont ainsi été signalées dans le sud du pays, près de la frontière ivoirienne mais aussi dans le nord du Bénin.

Dans ce contexte, des manifestations ont eu lieu dans les principales villes bien avant le 1er octobre, à l'appel de personnalités ou d'organisations locales de la société civile. La presse témoignait de l'affluence importante des participants et déjà des mots d'ordre demandaient le départ de Damiba. Le 29 septembre, dans la ville de Bobo Dioulasso, les commerçants traumatisés par le récent massacre de Gaskindé, lors de l'attaque d'un convoi de ravitaillement encadré par l'armée

trois jours auparavant, avaient organisé une manifestation en deux roues. Les victimes du convoi se comptaient essentiellement parmi les chauffeurs, les commerçants et les militaires. Et le soir les organisateurs diffusaient une vidéo qui appelait les populations des provinces à venir manifester le 1er octobre à



Mémorial Thomas Sankara, le 15 octobre 2022. Copyright Martin Demay

Ouagadougou. D'autres évolutions politiques ont également contribué à aviver le mécontentement et à réveiller l'opposition, notamment l'invitation de Blaise Compaoré, qui venait pourtant d'être condamné à perpétuité pour l'assassinat de Sankara, dans le cadre d'une réunion des anciens chefs d'État du Burkina (qui a viré au fiasco) ; ou encore l'arrestation de Mathias Ollo Kambou, un des dirigeants du Balai citoyen, pour « outrage au chef de l'État », symptomatique d'un tour de vis répressif du pouvoir.

Des interrogations pour l'avenir

Plusieurs questions restent à ce jour sans réponse. La première concerne le choix des partenaires de l'armée burkinabè dans le cadre de la lutte contre le djihadisme. À ce jour, le Burkina Faso abrite en effet la base

du COS, les forces spéciales françaises. L'armée française n'est censée intervenir qu'à la demande des autorités burkinabè ou avec leur autorisation. Les militaires français auraient essuyé plusieurs refus sous Damiba en raison de divergences stratégiques, la France cherchant à éliminer des chefs djihadistes avec lesquels le pouvoir burkinabè tente d'ouvrir des négociations (AfricaIntelligence.fr, 12/10/22). Un plan de soutien français, incluant aide budgétaire directe et fourniture d'armes (cessions de stocks d'occasion français et équipements sur financements européens) était pourtant en préparation. Par crainte de la montée de l'influence russe ? Un scénario à la malienne jouit d'une popularité croissante dans la jeunesse et l'intelligentsia. Questionné à ce sujet, le capitaine Traoré est resté plutôt vague, appelant simplement à une diversification des partenariats.

L'autre interrogation concerne l'avenir de la « transition ». Ibrahim Traoré se revendique toujours du MPSR et s'est voulu rassurant sur le calendrier de retour à l'ordre constitutionnel. Au début du coup d'État, il assurait vouloir retourner au combat et permettre aux Burkinabè de choisir leur président. Très vite, il a annoncé la tenue d'Assises nationales qui se sont déroulées les 14 et 15 octobre, et à l'issue desquelles il a été désigné « à l'unanimité » président de transition intérimaire jusqu'à une élection présidentielle prévue pour juillet 2024. Une « charte de la transition » a été adoptée qui lui interdit théoriquement de s'y porter candidat. Les attentes de la population sont grandes et le paysage politique connaît plusieurs recompositions, tant au niveau des anciens partis au pouvoir que des organisations de la société civile et de la génération des militants nés de l'insurrection de 2014. L'espoir reste-t-il permis ? On ne peut que le souhaiter tant ce pays et son peuple sont meurtris depuis bien trop d'années déjà.

Bruno Jaffré

Une version longue de ce texte est parue sur <https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog>

« LA COLONISATION N'EST PAS UN PROCESSUS ACHEVÉ »

Dans la continuité de l'exposition réalisée par la commission Nord-Suds de la FASTI¹ (disponible pour impression sur leur site), un petit livre synthétique, *C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ?* vient d'être publié aux éditions Syllepse. A partir de dix situations concrètes, il revient sur ce qu'est la politique coloniale de la France et quels sont ses mécanismes. Un livre accessible et clair qui peut servir de point d'entrée dans le sujet. Dans la postface, trois invité.es proposent leurs réflexions sur le colonialisme, l'anticolonialisme et la décolonialité, leurs enjeux et leur place dans les luttes et mouvements sociaux actuels. En voici quelques extraits.

Quand on parle d'anticolonialisme, l'imaginaire collectif semble toujours focalisé sur des luttes et des figures passées. Même s'il est essentiel de comprendre et commémorer l'histoire, comment, d'après vous, pouvons-nous réussir à davantage analyser et lutter contre le colonialisme tel qu'il se déploie aujourd'hui ?

Ludivine Bantigny (historienne) : Tout d'abord je dirais qu'on ne parle pas assez d'histoire, malgré ce que la question laisse supposer. Des pans entiers de ce passé colonial sont malheureusement trop oubliés. Par exemple, le génocide des Herero et des Nama par l'armée et les colons allemands, entre 1904 et 1908, dans l'actuelle Namibie, est presque totalement occulté. Et, encore plus, l'extermination des aborigènes de Tasmanie : enfants volés pour en faire des esclaves, femmes enlevées pour en faire des prostituées, hommes mutilés ou tués, terres spoliées... Au début du XIXe siècle, il y avait en Tasmanie quelque 7 000 autochtones ; 80 ans plus tard, il n'en restait plus... qu'un seul. Pour lutter contre le néocolonialisme tel qu'il se déploie aujourd'hui, nous avons besoin de nous rappeler les incroyables résistances à la domination coloniale. Puisque j'évoquais la Tasmanie : il faudrait bien connaître l'aborigène Tarenorerer, cheffe d'une rébellion anticolonialiste, William Lanne et Truganini, derniers survivants autochtones. Ou bien encore, en Kanaky, Atai qui mena l'insurrection contre les colons français et, bien plus près de nous, Eloi Machoro et Marcel Nonnaro, abattus par le GIGN² en janvier 1985. Il faudrait aussi évoquer évidemment les militants syndicaux et politiques ainsi que les chefs d'État assassinés pour avoir d'une manière ou d'une

autre résisté à l'emprise coloniale ou post-coloniale : il y a ceux qu'on connaît le mieux, comme Patrice Lumumba au Congo, Mehdi Ben Barka au Maroc, Thomas Sankara au Burkina-Faso, mais aussi Félix Moumié et Ruben Um Nyobe au Cameroun, Germain M'ba au Gabon, Hamani Diori au Niger, Sylvanus Olympio au Togo, Barthélémy Boganda en Centrafrique... Pouvoir décrire précisément ces pans immenses d'une histoire oubliée, faire en sorte qu'elle soit enseignée, c'est un pas décisif pour les luttes anticolonialistes d'aujourd'hui. Pour l'instant, il me semble que le compte n'y est pas. En cela je rejoins ce que décrivait ce formidable historien qu'était Howard Zinn lorsqu'il disait à propos des guerres de domination, de spoliation et de colonisation : « Nous avons appris à fondre ces atrocités dans la masse des faits comme nous enfouissons dans le sol nos containers de déchets radioactifs. » Il écrivait encore, à propos de Christophe Colomb : « Si son histoire est importante à mes yeux, c'est pour ce qu'elle nous enseigne sur nous-mêmes, sur notre époque, sur les décisions à prendre dans ce siècle et le suivant. » Zinn, qui a d'ailleurs tellement lutté, sa vie durant, contre le racisme et l'impérialisme, a proposé de renverser systématiquement l'histoire dominante reproductrice de la domination : en matière de classe, genre, race. C'est une voie nécessaire qu'il nous faut suivre pas à pas et de façon systématique. Il y a encore beaucoup de travail à mener, avec des porosités plus grandes entre la sphère de la recherche historique et le monde militant : porosités symétriques évidemment, car les deux ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre – ce n'est pas à sens unique. Pendant des décennies et bientôt un siècle, l'histoire du colonialisme a été colonialiste : la disci-

pline historique était elle-même colonisée. Il a fallu du temps pour répondre à l'appel lancé en 1965 par Mohammed Sahli : *Décoloniser l'histoire*. Sahli proposait de mener une « révolution copernicienne » ; elle est en cours mais elle est loin d'être achevée.

Jean-Louis Marziani (syndicaliste) : En effet, les luttes anticoloniales et anti-impérialistes foisonnent. Les masses des zones dominées par les puissances occidentales se sont régulièrement soulevées dans de vastes mouvements de révoltes ; encore ces dernières années : révoltes au Maghreb, en Egypte, dans les émirats, dans la Francophonie aujourd'hui... Mais ces révoltes populaires massives ont été, pour la plupart, noyées dans le sang, ou du moins contenues par un jeu subtil de « lâcher du lest » suivi d'une reprise en main autoritaire des Etats et des classes dirigeantes. Cela a été possible grâce au soutien sans faille apporté à ces dirigeants par les puissances ayant pour objectif premier de protéger leurs prébendes et leur mainmise sur ces pays et zones de domination économique et politique. La question semble être la possibilité du mouvement social et anticolonial ici, dans les métropoles impérialistes, à soutenir concrètement ces mouvements dans les zones où les principaux instigateurs des politiques de pillage, d'exploitation et de répression sont « nos » propres classes dirigeantes et « nos » Etats.

(...)

1. Fédération des Associations de Solidarité avec Tou.te.s les Immigré.e.s

2. Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (française).

Patrice Garesio (coprésident de Survie) : La colonisation ne s'est pas terminée avec la départementalisation des « anciennes colonies » en 1946, ni avec les indépendances formelles des années 1960 et 1970. Il existe encore, dans tous ces territoires, des structures coloniales plus ou moins fortes. La Kanaky Nouvelle Calédonie ou la Polynésie française sont toujours sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser. Le colonialisme n'est donc pas qu'une affaire appartenant au passé : il nourrit des luttes et des figures contemporaines qu'il faut mettre en avant. Pour autant, le passé peut contribuer à nourrir un imaginaire de lutte au présent. Par exemple, la chute de Blaise Compaoré en 2014, puis l'échec du coup d'État de Gilbert Diendéré en 2015, n'ont pu advenir que grâce à des mobilisations populaires de très grande ampleur au Burkina Faso, elles-mêmes alimentées par la mémoire de la Révolution Burkinabè de Thomas Sankara et par l'importante mobilisation de la société civile de ce pays depuis les années 1990. De même, la lutte actuelle pour l'indépendance de la Kanaky Nouvelle Calédonie puise dans celle des années 1980 et s'inscrit, depuis lors, dans le long processus de négociation pour la décolonisation du pays à partir du cadre des Accords de Nouméa. Qui se souvient qu'au cours des années 1980, il existait en France même un important

mouvement de solidarité avec la lutte kanak en capacité de mobiliser des milliers de personnes dans les rues ?

Mais il est tout aussi important de populariser les luttes actuelles. (...) En fait, dans cette période de vents contraires, de libération d'un racisme débridé jusqu'au cœur de l'État, les militant.e.s et les organisations de lutte anticoloniale et décoloniale ont besoin de se rassembler régulièrement, d'élaborer des stratégies communes pour peser dans le débat. Poursuivre l'analyse et la dénonciation des mécanismes coloniaux est essentiel car le colonialisme est inscrit dans nos imaginaires, ce qui rend acceptables des discours et des politiques parfaitement inacceptables.

Anticolonial ou décolonial ? Quelles différences mettez-vous – ou pas – derrière ces deux positionnements, en termes d'analyse et en termes de mobilisation ?

Ludivine : La nuance est subtile. Disons que dans la notion de « décolonial » se trouve l'idée d'inventorier pour les déconstruire toutes les traces, les restes et rejets de la domination coloniale.



Visuel de l'exposition de la Fasti

Patrice : « Anticolonial », sans avoir en tête de définition théorique de ce terme, renvoie au combat contre toute forme de colonisation. Tant que les anciens empires coloniaux exercent des formes d'oppression sur leurs anciennes colonies, le combat anticolonial reste d'actualité.

Ludivine : La perspective décoloniale vise d'abord à mettre au jour ce qui demeure colonial même après la décolonisation : elle démontre que la colonisation elle-même n'est pas un processus achevé. Ou, avec les mots de Thomas Sankara : « une reconquête savamment organisée ». Ainsi la dette est-elle bel et bien une forme de colonialisme prolongé. C'est un fléau qui étrangle les nations et les place sous tutelle.

Pour les grandes institutions internationales prédatrices, il s'agit de faire crédit sous condition de « réformes structurelles » bien connues pour les atteintes portées aux droits sociaux, aux services publics et à la protection du travail, puis d'exiger les intérêts et par là même d'imposer en retour des privatisations dans les secteurs rentables, d'octroyer des privilèges fiscaux exorbitants aux multinationales tout en infligeant des mesures d'austérité et en contrôlant leur application implacable. C'est aussi faire pression pour des achats

pour des achats d'armes... Une manière à nouveau de faire plier des peuples et les subordonner, avec de nouveaux pillages à la clé : un asservissement selon d'autres modalités.

Patrice : Pour Survie, il s'agit de documenter et de combattre les formes de colonialisme exercées par l'État français, des pays de la Françafrique à ceux toujours sous tutelle coloniale, comme la Kanaky Nouvelle Calédonie ou Mayotte. La dénonciation de ces mécanismes de domination et la mobilisation contre leurs effets concrets au présent est au cœur de l'action menée par notre association. Le dernier ouvrage collectif *L'Empire qui ne*

*veut pas mourir; une histoire de la Françafrique*³, permet de comprendre les évolutions d'un système trop souvent présenté comme « révolu ». Il n'en est rien : le colonialisme français sait parfaitement s'adapter et il perdure.

Le terme « décolonial » est porteur d'un projet politique de décolonisation de nos sociétés : celles qui ont subi la colonisation comme celles qui les ont colonisées ne sont pas sorties indemnes de ce processus historique. La colonisation imprègne toujours profondément les inconscients collectifs, les structures étatiques, les hiérarchies écono-

3. Borrel Thomas, Boukari-Yabara Amzat, Collombat Benoit, Deltombe Thomas, *L'Empire qui ne veut pas mourir; une histoire de la Françafrique*, Le Seuil, 2021.

miques. Elle génère des sentiments complexes de supériorité ou d'infériorité, que ce soit dans les anciennes métropoles ou les anciennes colonies. En France, cette histoire alimente un racisme systémique qui puise son origine dans la période coloniale et dont les cibles principales sont les groupes issus des anciens pays colonisés. Le racisme et l'imaginaire colonial imprègnent les discours médiatiques et structurent encore largement les relations qu'entretient la France avec ses anciennes colonies. Dans cette lutte, l'association Survie est présente en deuxième ligne, en appui des mouvements portés par les premiers concernés ; elle est aussi présente pour apporter une analyse critique des discours et des politiques menées.

(...)

Les mobilisations anticoloniales et décoloniales foisonnent un peu partout dans le Monde (les mouvements africains France dégage, APE dégage, pour le retrait des troupes françaises, les déboulonnages des statues en France etc.). Quel regard portez-vous sur ce foisonnement ?

Patrice : Un regard positif ! Si les milieux militants éprouvent des difficultés à appréhender le colonialisme et à en parler, il n'en n'est pas de même dans les territoires concernés. Les mobilisations y sont nombreuses et voir afficher « France dégage » montre clairement la prise de conscience des populations et leur volonté de mettre fin à un système colonial qui perdure depuis trop longtemps. En Afrique, malgré la répression, les mobilisations anticoloniales se succèdent sans discontinuer depuis des décennies. Elles s'inscrivent dans la continuité des luttes contre la colonisation, qui se sont poursuivies après les indépendances. À la liste que vous avez proposée, nous pourrions ajouter la lutte contre le Franc CFA en Afrique de l'Ouest ou contre certaines entreprises françaises au Sénégal (« Auchan Dégage », etc.). Ces luttes ne faiblissent pas : elles semblent au contraire se renforcer ces dernières années. La montée d'un sentiment « anti-français » est parfois agitée par nos médias nationaux ou certains représentants politiques. En réalité, il ne s'agit pas d'un « sentiment », mais bien de revendications étayées contre la permanence d'une situation de domination, et ce « sentiment »

n'est pas tant « anti-français » qu'« anti-Françafrique ».

Jean-Louis : Ces mobilisations portent en elles-mêmes leur propre autonomie et leur propre dynamique, inscrites dans l'histoire et la continuité des luttes anticoloniales des populations concernées. Il ne s'agit pas de dicter la conduite de ces luttes, de donner des leçons, mais de faire en sorte qu'elles ne soient pas anéanties par l'intervention, directe ou indirecte (envoi de « conseillers militaires », envoi massif de matériel de répression de tous ordres, etc.), des puissances colonialistes ou néocolonialistes (comme on veut). La convergence, c'est la nécessaire mobilisation des masses populaires ici aussi, non pas pour dire quoi faire, mais pour empêcher nos États d'être plus que les complices, mais bien souvent les organisateurs réels du retour à l'ordre là-bas. Ces mobilisations de masse contre l'interventionnisme occidental, encore massives en Europe par exemple lors de la 1ère guerre du golfe, se sont bien affaiblies depuis.

Ludivine : Les mobilisations dans le Sud global impressionnent même si elles demeurent minoritaires. On a le sentiment que partout dans le monde se déploie un travail historique et militant de mise en cause visant tout ce qui s'apparente au colonialisme et à ses héritages. Le fait de s'en prendre aux noms des rues et aux statues qui envahissent nos espaces publics sans que nous puissions toujours les connaître et les interroger, est une excellente manière de se situer au carrefour du passé et du présent, de l'histoire et du politique. Des historiens distingués ont cru bon d'affirmer avec la moue du mépris que c'était là un anachronisme ignorant de l'histoire. C'est tout le contraire, comme on l'a vu par exemple avec de jeunes militantes et militants aux Antilles : il y faut au contraire un bon savoir de l'histoire. Il est vrai que même les statues d'un « héros républicain » tel que Victor Schoelcher ont été attaquées – par du faux sang notamment. Les belles âmes se sont récriées. Mais Schoelcher est sans cesse présent, dans une tournure colonialiste et paternaliste, comme le grand homme accordant du haut de sa magnanimité la fin de l'esclavage à des Noirs reconnaissants. C'est oublier complètement les combats des esclaves mêmes pour leur affranchissement. Parmi tant d'autres exemples, à Munich, la

rue von Trotha a été renommée « Hereros-traße », la rue des Herero : le général Lothar von Trotha est l'homme qui mena une guerre d'extermination en Namibie, guerre qu'il assumait absolument. Il disait notamment : « Ma politique est d'exercer la violence par tous les moyens possibles, y compris terroristes. Je détruis les tribus africaines par un courant de sang et d'argent. Ce n'est qu'une fois ce nettoyage accompli que quelque chose de nouveau pourra émerger, et qui restera. » C'est un travail de lutte minutieux et patient, d'articuler la puissance de l'antiracisme.

Patrice : Ici, en revanche, la lutte contre l'impérialisme français reste encore un parent pauvre des mobilisations et de toute réflexion politique. Ce qui est nouveau, c'est le changement d'échelle des mobilisations qui ont suivi les manifestations contre le racisme et les violences policières aux États-Unis, après la mort de George Floyd, tué par la police le 25 mai 2020 à Minneapolis. Ces manifestations ont permis de faire le lien avec des cas similaires ayant eu lieu en France, de Lamine Dieng à Adama Traore. Cette prise de conscience et les mobilisations qui s'en sont suivies sont sans précédent ; elles ont été préparées par de nombreux collectifs, souvent portés par les familles des victimes, et ont permis une mise en lumière inédite du racisme systémique à l'œuvre dans la police française comme dans d'autres institutions étatiques. Il s'agit là d'une lutte pleinement décoloniale au sens où elle combat une violence visant prioritairement des descendant.e.s de colonisé.e.s – le racisme de la police et plus largement celui de la société française ayant été aussi forgés par la colonisation. Du reste, les techniques et les méthodes de répression policières utilisées en sont des héritages. L'apport de l'association Survie, avec d'autres, peut consister en une analyse des origines coloniales des pratiques policières en France comme des modalités répressives des États africains anciennement colonisés. « Décoloniser » les espaces publics ou faire prendre conscience que celui-ci véhicule une certaine imagination du passé colonial sont des luttes positives et utiles.

Propos recueillis par des militantes de la commission Nord-Suds de la FASTI.

L'entretien complet est à lire dans *C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ?*, Collection Coup pour coup, Editions Syllepse, septembre 2022.

LE PÉCHÉ ORIGINAL DE L'EUROPE

Dans leur ouvrage *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne*, paru en 2014 et publié cette année en français aux éditions La Découverte, les auteurs suédois Peo Hansen et Stefan Jonsson montrent que l'exploitation de l'Afrique a joué un rôle central dans la construction européenne. Au cœur des négociations, l'Eurafrique.

À entendre les discours sur la question, la construction européenne a été pour les pays du Vieux Continent un effort commun de réconciliation et de paix après l'horreur des deux guerres mondiales. Dans leur ouvrage *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne*, les historiens suédois Peo Hansen et Stefan Jonsson entendent proposer un autre récit de la genèse de la Communauté économique européenne (CEE), l'ancêtre de l'Union européenne (UE). Selon eux, l'intégration européenne est indissociable du colonialisme européen et s'est articulée autour d'un concept clé : l'Eurafrique.

L'idée d'Eurafrique est évoquée pour la première fois en 1923 par l'homme politique austro-hongrois Richard Coudenhove-Kalergi, qui y voyait l'opportunité donnée aux pays européens de dépasser les conflits et de s'unir en administrant ensemble les territoires coloniaux en Afrique. En 1931, l'ancien président du Conseil français George Caillaux résume ce projet ainsi : « L'Europe étayée par l'Afrique ; l'Europe réconciliée par l'Afrique » (p. 97). Cette union permettrait d'exploiter au mieux les ressources du continent africain et de résoudre certains des problèmes rencontrés par l'Europe (surpopulation, chômage...).

Malgré l'« utopisme » naïf de ses défenseurs, qui rêvent de projets pharaoniques (comme un barrage sur le détroit de Gibraltar imaginé par l'architecte allemand Hermann Sörgel), l'Eurafrique sera un temps « une doctrine officielle de politique étrangère » (p. 97). L'accès aux colonies françaises et britanniques sera même proposé à Hitler en pleine politique de l'apaisement, à partir de 1933.

Le rôle-clé de la France

Mais ce qui n'était qu'une lubie d'entre-deux-guerres resurgit après 1945 à la faveur du contexte international de la Guerre froide et des luttes anticoloniales. L'Eurafrique est alors apparue à une Europe fragilisée comme

un moyen de transformer la domination coloniale pour mieux la maintenir tout en constituant une troisième superpuissance capable de participer au nouvel ordre mondial.

On trouve au cœur de ce nouvel élan une France soucieuse de mettre en valeur ses territoires africains. Les auteurs citent les projets du diplomate Eirik Labonne, qui pour mieux tirer profit des ressources africaines imagine une nouvelle organisation industrielle et stratégique des colonies françaises, plus réaliste que les grands projets d'avant-guerre mais si vaste qu'elle nécessiterait un financement « des nations européennes autrefois ennemies [qui] s'uniraient dans un acte de solidarité pratique » (p. 155).

Dès le début des années 50, les propositions des partisans de l'Eurafrique en France vont « servir de guide aux investissements et aux politiques visant à moderniser l'Union française » dont le destin dépendrait « d'une Union européenne qui prendrait en charge une partie des colonies et [...] prospérerait grâce aux immenses ressources, encore inexploitées, de l'Afrique ». (pp.156-157).

Réciproquement, les défenseurs de l'intégration européenne estiment que celle-ci ne peut se faire sans les colonies, à l'image du représentant français à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe Raphaël Saller qui déclare en 1952 : « Aucune communauté politique européenne ne pourrait vivre [...] sans l'association des pays d'outre-mer qui ont des liens constitutionnels avec l'Europe. » (p. 169). Le 9 mai 1950, dans une déclaration considérée comme fondamentale dans le processus de construction européenne, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman, l'un des « Pères fondateurs de l'Union européenne », appelle l'Europe à « poursuivre la réalisation d'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain » (p. 180). Dès mai 1956, en pleine négociation du futur traité de Rome donnant naissance à la CEE, la position officielle de la France est claire : pas d'entrée

dans le marché commun sans les territoires d'outre-mer (TOM).

L'Eurafrique, métamorphose des colonialismes européen et français

Les auteurs montrent enfin que la question de l'intégration des colonies dans la CEE a été l'une des plus difficiles à résoudre. La France et la Belgique rêvent d'« un marché commun eurafricain dans lequel ces territoires seraient pleinement intégrés » (p. 292), tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas se montrent frileux sur le coût des investissements à réaliser, même s'ils sont d'accord sur le principe. A la veille de la signature du traité de Rome (25 mars 1957), le président du Conseil français Guy Mollet s'enthousiasme de la tournure des négociations : « aujourd'hui une union encore plus large est née : LEURAFRIQUE » (p. 308).

En réalité, les fonds alloués aux TOM seront bien plus faibles que ce qu'espérait la France, et le concept d'Eurafrique disparaîtra vite des discours et des écrits ; mais sa constitution a entraîné l'intégration des colonies françaises à « une organisation supranationale dans laquelle les relations bilatérales franco-africaines [parent] être à la fois redéfinies et consolidées » (p. 349). Ainsi, l'Eurafrique a permis à la France d'entamer la métamorphose de son colonialisme. Et comme la Françafrique, l'Eurafrique n'est pas morte : malgré les indépendances, dix-huit États africains maintiendront leur association avec la CEE dans le cadre de la convention de Yaoundé (1963), prolongée par la convention de Lomé (1975-2000) puis par l'accord de Cotonou, signé en 2000 et toujours en vigueur.

Nicolas Butor

Hansen P., Jonsson S. (2022). *Eurafrique. Aux origines coloniales de l'Union européenne* (Habart C., Trad.). La Découverte.

TOTAL POINTÉ DU DOIGT EN TANZANIE

Alors qu'approche une audience au cours de laquelle les pratiques de Total dans le cadre de son méga-projet pétrolier en Ouganda et en Tanzanie doivent enfin être examinées devant un tribunal¹, la multinationale est de nouveau sous le feu des critiques. Tandis que le Parlement européen a voté en septembre dernier une résolution condamnant ce projet, Survie et les Amis de la Terre ont publié le 5 octobre un rapport² issu d'une première enquête de terrain décryptant le processus d'accaparement des terres en Tanzanie.

Les éléments qui ressortent des 73 entretiens réalisés dans 23 villages des huit régions traversées par l'EACOP (East African Crude Oil Pipeline), l'oléoduc chauffé qui doit acheminer le pétrole extrait aux abords du Lac Albert en Ouganda jusqu'à l'océan Indien via la Tanzanie, confirment que les pratiques de Total, déjà largement documentées en Ouganda, ont des conséquences désastreuses sur les conditions de vie des populations qui se trouvent sur son passage, d'autant plus dans un pays au régime particulièrement autoritaire comme la Tanzanie.

Rouleau compresseur

En Tanzanie, le parti au pouvoir depuis plusieurs décennies tient le pays d'une main de fer : les opposants sont réprimés, les journalistes et les ONG sont muselés et il existe un système de surveillance de la population jusqu'à un niveau très local. Le projet d'oléoduc EACOP, dirigé par Total et soutenu par le pouvoir tanzanien, et dont la compagnie nationale pétrolière est partie prenante, n'échappe pas à la règle. Avant cette enquête, aucun journaliste n'a réussi à se rendre sur place³. De leur côté, les ONG n'osent y mettre les pieds au risque d'être fermées, certaines déclarent avoir fait l'objet de menaces. Deux d'entre elles ont pu travailler auprès des communautés impactées par l'EACOP, l'une en présence du représentant de l'État en charge de la sécurité, l'autre dans le cadre d'un partenariat avec Total. Il y a donc un véritable black out sur place, laissant les populations démunies face au rouleau compresseur de Total qui déploie la même méthode qu'en Ouganda. Les près de 62 000 personnes impactées par l'EACOP n'ont pas été consultées sur le projet avant

l'enclenchement de la procédure d'évaluation de leurs terres, permettant de déterminer les compensations liées à leur expropriation. Les personnes qui témoignent considèrent que leurs terres ont été mal ou sous évaluées, mais qu'elles n'ont pas eu d'autre choix que de signer les documents d'expropriation. En effet, le droit foncier tanzanien est ainsi fait que l'ensemble des terres appartiennent à la prési-

autorisées par la suite à engager quelques cultures saisonnières, beaucoup moins rémunératrices. Les premières compensations ont été versées fin 2021, mais la majorité des personnes impactées les attendent encore, trois à quatre ans plus tard. Sans moyens de subsistance, leurs conditions de vie se sont dramatiquement dégradées : détérioration des habitats qu'on leur a interdit d'entretenir, sous-nutrition, déscolarisation, appau-



Une borne de démarcation de l'oléoduc, au milieu du champ d'un paysan qui sera exproprié

dence : les personnes expropriées comprennent – et on leur fait parfois comprendre – que soit elles acceptent les conditions qu'on leur impose, soit elles seront expropriées sans compensation. Enfin, les témoignages concordent pour dire que les équipes de l'EACOP leur ont interdit de cultiver leurs terres dès leurs premières rencontres avec elles, même si elles ont pu être

vrissement généralisé. Des conséquences qui risquent de se prolonger sur le long terme, puisque le versement des compensations, insuffisantes et ne tenant pas compte de l'inflation du foncier, ne permettront pas aux personnes expropriées de retrouver des conditions de subsistance équivalentes à leur situation antérieure. Elles redoutent également les dommages que l'oléoduc

1. Initialement prévue le 12 octobre et reportée au 7 décembre, elle aura lieu trois ans après l'assignation en justice de Total par Survie, les Amis de la Terre France, Afiego, Navoda, le CREED et NAFPE/Amis de la

Terre Ouganda, après une bataille procédurale (voir Billets n°313, janvier 2022)

2. Survie et Les Amis de la Terre, « EACOP, la voie du désastre. Enquête sur le projet d'oléoduc géant de

Total en Tanzanie », octobre 2022

3. Sur les difficultés d'enquêter sur l'EACOP en Tanzanie, lire « Tanzanie : surveillance et répression, le projet brut de Total », Blast, 13/05/



PROJET EACOP : PRINCIPAUX ÉCOSYSTÈMES MENACÉS

LÉGENDE

Frontières nationales	Zones humides Ramsar	Zones importantes pour la biodiversité
Plans d'eau	Aires protégées	Plans d'eau menacés
EACOP	Zones de conservation menacées	

Source : SEI/IGSD, East African Crude Oil Pipeline Risks, 2020.

Rapport « EACOP, la voie du désastre. Enquête sur le projet d'oléoduc géant de Total en Tanzanie », p. 32

pourra occasionner à leur environnement direct.

Occultations environnementales

Travaux de construction, augmentation du trafic routier, risques de fuites de pétrole... Le projet pétrolier de Total perturbera et dégradera non seulement de nombreuses zones naturelles sensibles et protégées, ainsi que les espèces qu'elles abritent, mais il menacera aussi des ressources vitales pour les habitants (voir carte). En effet l'EACOP traversera sur plus de 400 kilomètres le bassin du Lac Victoria, dont dépendent 40 millions de personnes pour l'alimentation, l'eau potable, les activités agricoles, etc. Les risques de fuites de pétrole, jugées inévitables par certains experts pour ce type de projet, sont aggravés par une activité sismique particulièrement

importante dans cette région. De même, la construction d'un terminal pétrolier pour exporter le brut au niveau du port de Tanga, à proximité de parcs et d'aires marines protégées, fait peser la menace de marées noires sur la côte tanzanienne, elle-même sujette à des risques de tsunamis et de cyclones tropicaux. Pourtant Total semble minimiser voire ignorer ces risques : les mesures de prévention contre les fuites ne sont pas à la hauteur, et les risques de tsunami ou de cyclone ne sont même pas évoqués dans son étude d'impact environnemental et social. Il en est de même à propos des conséquences climatiques de ce projet, puisque Total sous-estime les émissions de gaz à effet de serre qu'il provoquera, ne prenant notamment pas en compte la phase de construction, le transport maritime du pétrole, et surtout l'utilisation finale du pétrole. Ces insuffi-

sances commencent à faire réagir au niveau politique.

Condamnation européenne

Le 15 septembre dernier, le Parlement européen a adopté une résolution dénonçant le projet EACOP, tant pour ses conséquences humaines qu'environnementales. Les parlementaires demandent notamment « que les personnes évincées ou se voyant refuser l'accès à leurs terres soient indemniées rapidement, de manière juste et suffisante », que « [les] autorités de l'Ouganda [accordent] aux organisations de la société civile, aux journalistes indépendants, aux observateurs internationaux et aux chercheurs un accès libre, réel et sans entrave à la zone pétrolière », que les « porteurs et acteurs du projet [...] mettent fin aux activités d'extraction dans des écosystèmes protégés et sensibles » et enfin que le projet soit suspendu pendant un an « pour étudier la faisabilité d'un autre itinéraire permettant de mieux préserver les écosystèmes protégés et sensibles et les ressources en eau de l'Ouganda et de la Tanzanie ». Cet acte politique, sans portée contraignante, n'a pas manqué de faire réagir les promoteurs du projet. Patrick Pouyanné, PDG de Total, convoqué suite à cette résolution à une audition devant la commission droits humains du Parlement européen, n'a visiblement pas apprécié l'affront. Dans un courrier du 22 septembre 2022 publié sur le site de Total le 7 octobre⁴, il a tout simplement refusé d'aller s'expliquer devant les députés, fustigeant un défaut du principe du contradictoire et rejetant les éléments factuels sur lesquels se base la résolution. Côté ougandais, dans un tweet du 16 septembre le président Museveni a averti son partenaire : « Rappelons que TotalEnergies m'a convaincu de l'idée de l'oléoduc ; s'ils choisissent d'écouter le Parlement européen, nous trouverons un autre partenaire avec qui travailler ». Malheureusement, la tension est à nouveau montée d'un cran sur place contre les opposants au projet. Le 4 octobre dernier, alors qu'ils organisaient une manifestation pacifique contre l'EACOP à Kampala, 9 étudiants ont été arrêtés.

Pauline Tétillon

4. <https://totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/totalenergies-publie-sa-reponse-au-parlement-europeen>

BIEN MAL ACQUIS

Pour les curieux qui s'intéressent à l'origine du bâtiment de l'Élysée, résidence du président de la République française, l'histoire révèle des faits peu reluisants.

En 1718 Louis-Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, issu d'une ancienne et illustre famille de la noblesse, petit neveu de Turenne, maréchal de France, décide de se construire un hôtel particulier au bord de la promenade champêtre, nommée alors « grand cours », créée par Colbert dans l'axe des Tuileries. Le comte d'Évreux, noble désargenté, a épousé la fille du riche armateur négrier Antoine Crozat qui lui a apporté une dot de 2 millions de livres, ce qui lui permet de financer son hôtel, réputé la plus luxueuse résidence de son époque.

Une fortune issue de l'esclavage

Antoine Crozat est l'homme le plus riche de France au début du XVIIIe siècle. Né dans une famille de marchands toulousains, fils d'un père enrichi dans le commerce et avide d'ascension sociale, il suit des études de droit et entame une carrière dans la finance près du receveur général des décimes de la ville de Bordeaux. Il deviendra un de ces « partisans » qui afferment le monopole de la recette des impôts, consistant à pressurer le peuple pour le compte de la royauté, tout en se servant largement au passage. À 34 ans, Antoine Crozat est receveur général des finances de Bordeaux. En même temps, il devient banquier de la royauté en avançant à

celle-ci, à prix d'or, l'argent qui manque toujours. Il se lancera enfin dans les Compagnies à privilège en renflouant la Compagnie des Indes orientales.

Mais sa fortune va décupler lorsqu'il se tourne vers le commerce atlantique des esclaves africains avec la compagnie de Saint Domingue qui a « pour mission d'acheminer du port de Nantes, le plus grand nombre possible d'esclaves noirs vers Saint-Domingue et de remplacer sur l'île, le tabac par le sucre », puis la Compagnie de Guinée pour laquelle il obtient l'*asiento*, c'est-à-dire le monopole de la traite des esclaves vers les possessions espagnoles d'Amérique. Antoine Crozat couronnera cet empire américain avec la Compagnie de Louisiane pour laquelle il obtient du roi Louis XV le droit d'exploiter un territoire grand comme la France. Il devient alors le plus grand marchand d'esclaves d'Europe.

Grâce sa fortune, obsédé qu'il est d'appartenir à l'aristocratie, il acquiert terres, titres et châteaux et finance, outre la résidence de son gendre le comte d'Évreux, ses propres habitations, d'abord un hôtel particulier place des Victoires, puis les somptueux bâtiments de la place Vendôme, où se trouve notamment le Ritz aujourd'hui, ainsi qu'un grand nombre d'immeubles de rapport rive gauche.

Une « discrétion » lourde de sens

Sur le site de l'Élysée, dans la notice sur l'histoire du bâtiment, rien n'est dit de l'origine réelle du financement de la construction. Seulement : « Louis-Henri de La Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, acquiert en 1718 un terrain marécageux rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour y faire construire un hôtel digne de son rang ». Le fait que le chef de l'État français réside dans un palais construit au prix de la sueur et du sang des Africains déportés en esclavage aux Amériques requiert semble-t-il une certaine discrétion. Le symbole est en effet lourd de signification à l'heure où la mémoire des crimes contre l'humanité, réputés imprescriptibles, si longtemps occultée et refoulée, tente d'émerger dans le débat public. Si on avait réellement le sens de la justice et de la vérité, c'est sur le perron de l'Élysée, pièce à conviction du crime, que le président de la République devrait déposer une gerbe en hommage aux victimes.

Odile Tobner

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles¹, militant-e-s au sein de **Survie**, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à **Billets d'Afrique**. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir **Billets d'Afrique** au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter de : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74

¹ La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.